

Communiqué de presse



Le Mans, le 12 février 2014

Création d'un Technocampus au Mans

Qu'est-ce qu'un Technocampus ?

Implanté sur le site universitaire du Maine, le Technocampus sera un lieu de co-localisation d'équipes de recherche académiques, industrielles et de prestataires de services. Les activités s'étendront de la recherche fondamentale à la pré-industrialisation.

Le projet est soutenu par la Région Pays de la Loire, Le Mans Métropole et le Conseil général de la Sarthe.

L'ambition du Technocampus est de concentrer sur un même espace les moyens et compétences d'industriels et d'académiques dans un objectif de mutualisation et de fertilisation croisée, pour en faire un centre de référence français en la matière et une référence internationale.

Les objectifs sont :

- la constitution d'un écosystème propice à l'échange et l'émergence de l'innovation par le regroupement d'acteurs économiques (entreprises), de la formation, de la recherche et du territoire,
- de permettre aux entreprises, en particulier les TPE/PME, d'accéder à des moyens techniques mutualisés de taille critique pour renforcer une démarche d'innovation déjà menée par ailleurs,
- de favoriser l'ancrage des entreprises en soutenant l'innovation au sein des territoires avec l'appui des établissements de formation.

Le Technocampus au Mans comprendra :

- des plateaux de recherche : de la recherche fondamentale jusqu'à la pré-industrialisation,
- un plateau de créativité industrielle : un fablab professionnel,
- un plateau de savoir-faire : un atelier-école, un espace de réalité virtuelle,
- un plateau expérimental d'incubation de projets innovants,
- un pôle de services de l'innovation.

Le Technocampus s'implantera sur le campus. Il s'articulera aux compétences universitaires, technologiques, d'expertises économiques de son voisinage immédiat (université, école d'ingénieurs, de commerce, autres centres de formation, centre de transfert de technologie, incubateur et marketeur de projets innovants, pôle design, centre de diffusion de culture scientifique et industrielle, etc.). Ses équipements seront complémentaires.

Le Technocampus, vecteur de l'innovation technologique mancelle et sarthoise

Il existe déjà trois Technocampus en Pays de la Loire, localisés à Bouguenais, près de Nantes, et à Saint-Nazaire : Composites (opérationnel depuis 2008), Océan et Réalité Virtuelle (en cours de construction). Le Technocampus du Mans sera le quatrième.

Chaque Technocampus a une orientation de recherche majeure. Au Mans, le Technocampus sera dédié à l'acoustique et à la physico-chimie des matériaux pour l'essentiel. Cette thématique répond à la fois aux compétences scientifiques locales et aux besoins industriels du territoire. En effet, la Sarthe dans les Pays de la Loire compte le plus de sociétés et d'emplois de la filière des transports terrestres (automobile, ferroviaire, machinisme agricole et véhicules spécifiques), et nombreuses sont les PMI ou grandes entreprises qui sont fournisseurs de l'aéronautique, de la navale, des transports terrestres, des énergies renouvelables.

Les technologies issues de la recherche en acoustique et en physico-chimie des matériaux sont des enjeux majeurs pour tous ces industriels.

A titre d'exemple, l'utilisation de matériaux composites en aéronautique permet un allègement des structures des avions qui réduit la consommation d'énergie. Ces structures plus rigides et plus légères génèrent des vibrations. Ainsi, la réduction de la masse et la diminution des niveaux vibratoires sont difficiles à concilier, notamment avec les sollicitations mécaniques de plus en plus sévères. Ces contraintes nécessitent des recherches fondamentales et technologiques de pointe. Ces problématiques concernent également le ferroviaire, l'automobile, l'éolien, etc.

L'Université du Maine et le Centre de Transfert de Technologie du Mans ont des relations suivies très fortes avec l'industrie depuis plus de 20 ans. Ces relations seront densifiées par Le Mans Acoustique. Dans ce contexte, l'implantation du Technocampus au Mans amplifiera les activités de recherche et de développement technologique des industriels.

Le Technocampus accueillera l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne, qui a pour vocation de lever les verrous scientifiques ou techniques des filières des transports terrestres, aéronautiques, navals et des énergies renouvelables. L'IRT Jules Verne avec ses partenaires locaux a aussi pour vocation de faciliter le développement de l'innovation dans ces entreprises. L'innovation est le garant de la compétitivité industrielle.

Comme les autres Technocampus, celui du Mans participera ainsi au développement industriel des Pays de la Loire, contribuant ainsi à créer l'Usine du futur, au bénéfice de notre pays.

Contact

Région des Pays de la Loire | Commission du développement et des activités économiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Thierry DAVID | Chargé de mission | (33) 02 28 20 56 49 | Thierry.DAVID@paysdelaloire.fr

Syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la Technopole de l'Agglomération mancelle

Patrick Mahoué | Chargé de mission Enseignement supérieur | 33 (0)2 43 47 39 31 | patrick.mahoue@ville-lemans.fr

Université du Maine

Véronique DEFORGES | Responsable Partenariat et Innovation – Université du Maine | 33 (0)2 43 83 38 23 | veronique.deforges@univ-lemans.fr

